


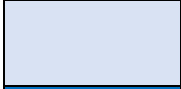




Proposition Emploi du temps cycle 3

HORAIRE Cycle 3	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h15-8h30	Enseignements artistiques	Allemand	Allemand	Maths	Français
8h30-8h45					
8h45-9h	Français	Sciences et technologie	Mathématiques	Français	
9h-9h15					
9h15-9h30		Mathématiques	Français		
9h30-9h45	Mathématiques			Allemand	
9h45-10h					
10h-10h15	Récréation				
10h15-10h30	EPS	EMC	Histoire - Géographie	Maths	Enseignements artistiques
10h30-10h45					
10h45-11h					
11h-11h15		Français		Français	Mathématiques
11h15-11h30					
11h30-11h45					
13h30-13h45	Enseignement religieux	Enseignements artistiques		Sciences et technologie	Français
13h45-14h					
14h-14h15		Mathématiques		EMC	
14h15-14h30					
14h30-14h45	Allemand	Français		EPS	Allemand
14h45-15h	Histoire – Géographie				
15h-15h15					
15h15-15h30					
16h-16h15					

Code couleur concernant la gestion des différents moments de la journée :

	<i>capacité d'attention faible- accueil- intégration dans le groupe classe et le métier d'élève</i>
	<i>capacité d'attention moyenne- travaux d'entraînement, consolidation, évaluations.</i>
	<i>bonne capacité d'attention- moments propices aux activités de recherche, d'apprentissage ou de consolidation.</i>
	<i>attention et vigilance moyennes, besoin de mouvement...</i>
	<i>attention et vigilance correctes, besoin d'activités motrices ou créatrices</i>
	<i>Pic de vigilance pour les élèves du cycle 3</i>

Durée hebdomadaire des enseignements par domaine dans l'emploi du temps proposé

Cycle 3	
Français	6h30
Mathématiques	4h15
Langues vivantes	2h30
EPS	2h30
Sciences et technologie	1h45
Enseignements artistiques	1h45
Histoire – géographie - EMC	2h30
Enseignement religieux	1h
Récréation	1h15

Organisation du temps scolaire

Matinée : 3h30 Après-midi : 1h45 Mercredi matin : 3h

Conformément au texte de référence « Ecoles maternelles et élémentaires – Organisation du temps scolaire- BO 07/02/2013 » qui prévoit une durée maximale de 5h30 pour la journée, de 3h30 pour la demi-journée et une pause méridienne de 1h30 au minimum

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=66954

Critères pris en compte pour la conception de l'emploi du temps proposé (cf. grille d'aide à l'analyse des EDT pour les équipes d'école élémentaire)

- Répartition des domaines disciplinaires sur la semaine

Tout au long de la semaine, **les domaines disciplinaires sont répartis sur les différentes plages de vigilance sur la journée** ; les séances de français et de mathématiques apparaissent **aussi bien en matinée que durant l'après-midi**.

Chaque domaine disciplinaire bénéficie d'une **alternance de plages courtes (15' et 30')** avec des **plages plus longues (entre 45' et 60')** afin de mieux **diversifier les démarches d'apprentissage**.

Les domaines disciplinaires proposés **les lundis matins et vendredis après-midis** prennent en compte les capacités d'**attention réduite** liées à la coupure du week-end.

Le mercredi matin est une matinée d'apprentissage à part entière, s'inscrivant dans le continuum des 5 matinées et où les différents domaines sont proposés selon une alternance bien rythmée.

Les séances un peu plus longues seront mises à profit pour **le croisement entre enseignements**.

Certains enseignements font l'objet d'une **pratique quotidienne** : 15' de calcul mental par jour, 15' à 30' d'allemand par jour, **au moins 2h30 de lecture et d'écriture** répartis dans les différentes disciplines de la journée.

Certains enseignements font l'objet d'une pratique quotidienne : 15' de calcul mental par jour, 15' à 30' d'allemand par jour, **au moins 2h30 de lecture et d'écriture** répartis dans les différentes disciplines de la journée.

- Remarques

La durée des récréations est de 1h15, ce qui représente une durée minimale sur la semaine.

La répartition des enseignements est proposée de façon hebdomadaire et non annualisée ; cela reste une possibilité donnée par les programmes.

L'emploi du temps évolue en fonction des projets de classe.

Dans cette proposition d'emploi du temps, l'organisation des APC n'est pas mentionnée.

Adapter les emplois du temps aux nouveaux rythmes à l'école élémentaire - Cycle 3

	Situations d'apprentissage	Activités
Capacité d'attention faible 8H – 8H30	Réactivation (verbalisation, représentation) Exploration libre	Présenter un travail Schématiser Apprendre et/ou réciter une poésie Calcul mental
Capacité d'attention moyenne 8h30 – 9h15	Réactivation manipulations (verbalisation, représentation) → sollicitation de la mémoire à court terme	Concevoir le texte d'une leçon Résoudre une situation-problème dans toutes les disciplines Rédiger un texte, situation-problème déjà rencontrée Lecture compréhension
Capacité d'attention forte 9H15 – 11H30	Découverte de notions nouvelles Situation problème Structuration Evaluation	Résolution de problèmes mettant en jeu de nouvelles stratégies
Capacité d'attention moyenne 11H30 – 12H	Réactivation (verbalisation, représentation) Entraînement	Dans toutes les disciplines : Exercices d'application Exercices d'entraînement (consolidation et renforcement des notions)
Capacité d'attention faible 13H-14H	Entraînement Systématisation	Présenter un travail, Copier une leçon Exercices d'entraînement Exercices d'application
Capacité d'attention moyenne 14H – 15H	Entraînement Structuration	Dans toutes les disciplines : Rédiger un texte, situation-problème déjà rencontrée
Capacité d'attention forte 15H – 17H	Découverte, manipulations Situations problème Evaluation Réinvestissement - transfert	Dans toutes les disciplines : recherche, exploration, structuration Activités de création : production de textes, productions artistiques Résolution de problème mettant en jeu de nouvelles stratégies, recherches Activités de réinvestissement, transfert : mobilisation des connaissances Lecture compréhension EPS au cycle 3



Les membres du groupe départemental CPC 67 Rythmes Scolaires

Régine Ballandras CPC Strasbourg 5, Corinne Dauchart CPC Strasbourg 4, Sandrine Elles CPC Strasbourg 4, Myriam Fischer CPC Strasbourg 7, Jean-Luc Hemmerlin CPC Molsheim, Joseph Marzolf CPC Haguenau Nord, Betty Pillods CPC Strasbourg 9, Geneviève Quiniou CPC Haguenau Nord, Myriam Wallstein CPD, Bernard Weber CPC Strasbourg 6, Michelle Weeber CPC Strasbourg 7, Véronique Wicker CPC Strasbourg 8, Christine Wollenschlaeger CPC Strasbourg 7, Christine Zeisser CPC Strasbourg 1
Avec la collaboration de Didier Recht CPD Tice

Septembre 2016